

Québec, le 3 décembre 2004

CERTIFICAT D'AUTORISATION

Société en commandite Gaz Métropolitain
2300, rue Jean-Perrin
Neufchâtel (Québec) G2C 1K8

N/Réf. : 3211-10-008

Objet : Projet d'implantation du gazoduc Bécancour

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de la demande de certificat d'autorisation datée du 13 septembre 2004, reçue le 14 septembre 2004 et complétée le 24 novembre 2004, et de la décision du gouvernement, par le décret n° 1067-2004 du 16 novembre 2004, d'autoriser le projet d'installation du gazoduc Bécancour sur le territoire des villes de Trois-Rivières et de Bécancour et de la Municipalité de Champlain, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser les travaux décrits ci-dessous :

- la construction et l'installation du gazoduc Bécancour, incluant la traversée du fleuve Saint-Laurent;
- la construction des infrastructures hors-sol prévues au projets, sauf les postes prévus sur la rive sud du fleuve.

Les documents énumérés à la condition 1 du décret n° 1067-2004 du 16 novembre 2004 et les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Lettre de M. Claude Veilleux, de UDA inc., à M^{me} Linda Tapin, du ministère de l'Environnement, datée du 13 septembre 2004, 2 pages et 3 pièces jointes (devis technique, cahier de 70 plans types, rouleau de 70 dessins de construction);
- Lettre de M. Claude Veilleux, de UDA inc., à M^{me} Nathalie Martel, du ministère de l'Environnement, datée du 24 novembre 2004, concernant la condition 8 du décret gouvernemental n° 1067-2004 du 16 novembre 2004, 2 pages;
- GAZ MÉTRO. *Projet de gazoduc Bécancour, Programme définitif de suivi environnemental*, novembre 2004, 11 pages;

CERTIFICAT D'AUTORISATION

- 2 -

N/Réf. : 3211-10-008

Le 3 décembre 2004

- Lettre de M. Claude Veilleux, de UDA inc., à M^{me} Nathalie Martel (en copie conforme), du ministère de l'Environnement, datée du 14 octobre 2004, concernant le projet de compensation de l'habitat du poisson (baie Millette) pour les perturbations qui seront occasionnées dans le cadre des travaux d'implantation du gazoduc Bécancour sous le fleuve Saint-Laurent. 1 page et 1 document joint de 23 pages;
- Courriel de M. Claude Veilleux, de UDA inc., à M^{me} Nathalie Martel (en copie conforme), du ministère de l'Environnement, daté du 18 novembre 2004, concernant des informations supplémentaires sur le projet de compensation de l'habitat du poisson (baie Millette), 1 page et 1 document joint de 4 pages;

PLANS

- Plans types T-27-2005-TY-101-00 et T-27-2005-TY-102-00, *Projet de Gazoduc Bécancour, Clôtures, barrières, poteaux*, signés et scellés par Jonathan Duguay, ing., datés du 9 septembre 2004;
- Plans types T-27-2005-TY-103-00 et T-27-2005-TY-105-00, *Projet de Gazoduc Bécancour, Clôtures, barrières, poteaux*, signés et scellés par Jonathan Duguay, ing., datés du 9 septembre 2004;
- Plans types T-27-2005-TY-109-00 et T-27-2005-TY-112-00, *Projet de Gazoduc Bécancour, Clôtures, barrières, poteaux*, signés et scellés par Jonathan Duguay, ing., datés du 9 septembre 2004;
- Plans types T-27-2005-TY-201-00 à T-27-2005-212-00, *Projet de gazoduc Bécancour, Structures de béton*, signés et scellés par Jonathan Duguay, ing., datés du 9 septembre 2004;
- Plan type T-27-2005-TY-301-00, 2 feuillets, *Projet de gazoduc Bécancour, Environnement*, signés et scellés par Jonathan Duguay, ing., datés du 9 septembre 2004;
- Plan type T-27-2005-TY-303-00, *Projet de gazoduc Bécancour, Environnement*, signé et scellé par Jonathan Duguay, ing., daté du 9 septembre 2004;
- Plans types T-27-2005-TY-306-00 à T-27-2005-TY-310-00, *Projet de gazoduc Bécancour, Environnement*, signés et scellés par Jonathan Duguay, ing., datés du 9 septembre 2004;
- Plans types T-27-2005-TY-314-00 à T-27-2005-TY-316-00, *Projet de gazoduc Bécancour, Environnement*, signés et scellés par Jonathan Duguay, ing., datés du 9 septembre 2004;
- Plans types T-27-2005-TY-314-00 à T-27-2005-TY-316-00, *Projet de gazoduc Bécancour, Environnement*, signés et scellés par Jonathan Duguay, ing., datés du 9 septembre 2004;
- Plans types T-27-2005-TY-401-00 et T-27-2005-TY-402-00, *Projet de gazoduc Bécancour, Traverses*, signés et scellés par Jonathan Duguay, ing., datés du 9 septembre 2004;

CERTIFICAT D'AUTORISATION

- 3 -

N/Réf. : 3211-10-008

Le 3 décembre 2004

- Plans types T-27-2005-TY-404-00 à T-27-2005-TY-406-00, *Projet de gazoduc Bécancour, Environnement*, signés et scellés par Jonathan Duguay, ing., datés du 9 septembre 2004;
- Plans types T-27-2005-TY-501-00 à T-27-2005-TY-505-00, *Projet de gazoduc Bécancour, Mécanique*, signés et scellés par Pierre Villeneuve, ing., datés du 9 septembre 2004;
- Plan type T-27-2005-TY-506-00, 2 feuillets, *Projet de gazoduc Bécancour, Mécanique*, signés et scellés par Pierre Villeneuve, ing., datés du 9 septembre 2004;
- Plan type T-27-2005-TY-507-00, *Projet de gazoduc Bécancour, Mécanique*, signé et scellé par Pierre Villeneuve, ing., daté du 9 septembre 2004;
- Plans types T-27-2005-TY-509-00 à T-27-2005-TY-512-00, *Projet de gazoduc Bécancour, Mécanique*, signés et scellés par Pierre Villeneuve, ing., datés du 9 septembre 2004;
- Plans types T-27-2005-TY-601-00 à T-27-2005-TY-606-00, *Projet de gazoduc Bécancour, Protection cathodique*, signés et scellés par Pierre Villeneuve, ing., datés du 9 septembre 2004;
- Plan type T-27-2005-TY-607-00, 2 feuillets, *Projet de gazoduc Bécancour, Protection cathodique*, signés et scellés par Pierre Villeneuve, ing., datés du 9 septembre 2004;
- Plans types T-27-2005-TY-608-00 à T-27-2005-TY-610-00, *Projet de gazoduc Bécancour, Protection cathodique*, signés et scellés par Pierre Villeneuve, ing., datés du 9 septembre 2004;
- Plans types T-27-2005-TY-612-00 et T-27-2005-TY-613-00, *Projet de gazoduc Bécancour, Protection cathodique*, signés et scellés par Pierre Villeneuve, ing., datés du 9 septembre 2004;
- Plans types T-27-2005-TY-615-00 à T-27-2005-TY-617-00, *Projet de gazoduc Bécancour, Protection cathodique*, signés et scellés par Pierre Villeneuve, ing., datés du 9 septembre 2004;
- Plans types T-27-2005-TY-701-00 à T-27-2005-TY-705-00, *Projet de gazoduc Bécancour, Mitigation des courants induits*, signés et scellés par Pierre Villeneuve, ing., datés du 9 septembre 2004;

DESSINS

- Dessins T-27-2005-PP-001-00 à T-27-2005-PP-015-00, *Gazoduc Bécancour, plans de pose*, signés et scellés par Jonathan Duguay, ing., datés du 9 septembre 2004;
- Dessins T-27-2005-TR-001-00 à T-27-2005-TR-009-00, *Gazoduc Bécancour, plans de traverse*, signés et scellés par Jonathan Duguay, ing., datés du 9 septembre 2004;
- Dessin T-27-2005-TR-012-00, *Gazoduc Bécancour, plans de traverse*, signé et scellé par Jonathan Duguay, ing., daté du 9 septembre 2004;
- Dessins T-27-2005-TR-014-00 et T-27-2005-TR-015-00, *Gazoduc Bécancour, plans de traverse*, signés et scellés par Jonathan Duguay, ing., datés du 9 septembre 2004;

CERTIFICAT D'AUTORISATION

- 4 -

N/Réf. : 3211-10-008

Le 3 décembre 2004

- Dessins T-27-2005-TR-017-00 et T-27-2005-TR-018-00, *Gazoduc Bécancour, plans de traverse*, signés et scellés par Jonathan Duguay, ing., datés du 9 septembre 2004;
- Dessins T-27-2005-TR-020-00 et T-27-2005-TR-021-00, *Gazoduc Bécancour, plans de traverse*, signés et scellés par Jonathan Duguay, ing., datés du 9 septembre 2004;
- Dessins T-27-2005-TR-500-00 à T-27-2005-TR-516-00, *Gazoduc Bécancour, plans de traverse fluviale*, signés et scellés par Jonathan Duguay, ing., datés du 9 septembre 2004;
- Dessin T-27-2005-TR-518-00, *Gazoduc Bécancour, plans de traverse fluviale*, signé et scellé par Jonathan Duguay, ing., daté du 9 septembre 2004;
- Dessins T-27-2005-TS-001-00 à T-27-2005-TS-14-00, *Gazoduc Bécancour, plans mécaniques*, signés et scellés par Pierre Villeneuve, ing., datés du 9 septembre 2004;
- Dessins T-27-2005-GC-001-00 à T-27-2005-GC-005-00, *Gazoduc Bécancour, Civil générale*, signés et scellés par Jonathan Duguay, ing., datés du 9 septembre 2004;

DEVIS

- GAZ MÉTRO. *Devis technique No 04-304. Projet de Gazoduc Bécancour, Construction Gazoduc*, Pluritec / Johnston-Vermette, signé par Jonathan Duguay, ing., et David Johnston, ing., daté du 9 septembre 2004, 231 pages et 12 annexes.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le gazoduc devra être construit et installé conformément à cette demande de certificat d'autorisation et à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



Louis Germain
Directeur des évaluations environnementales